

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Stephane Abran](#)

<https://www.cadre21.org/membres/b2513ffca0e2833d8874fcb>

Date d'obtention : 2024-02-20 01:44:50

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode d'intervention qui est sécuritaire tant pour la direction de l'école que pour une personne victime que pour une personne instigatrice d'un acte à caractère sexuel, comme le sextage. Une meilleure compréhension des enjeux liés au sextage.

Aider la victime à rédiger une fiche de signalement tout en suivant la trousse d'intervention Sexto.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation apporte un outillage efficace et rapide auprès des adolescent.e.s qui sont victimes ou instigatrice du sextage.

Bref, au lieu d'agir de façon intuitive, mes interventions seront encadrées avec une grille d'évaluation de l'incident et un protocole fiable.

Établir un plan de "sauvetage" pour les adolescent.e.s tant à l'école qu'à la maison.

Informier adéquatement les élèves des conséquences néfastes du sextage.

Sensibiliser davantage les élèves des conséquences criminelles du sextage

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

La confidentialité dans les interventions.

À ne pas banaliser le sextage auprès des jeunes comme étant un rite de passage entre les adolescent.e.s.

À ne pas jouer le rôle d'enquêteur. Ce rôle appartient à des policiers formés au sextage.

Le respect tant auprès de la victime que de la personne instigatrice.

À ne pas consulter les images intimes que des élèves voudraient nous montrer.